

## 1ERE RENCONTRE DES AMBASSADEURS

### Compte-rendu

18 janvier 2022

---

Mardi 18 janvier, Joël Ségot, Maire de Morlaàs, a invité les ambassadeurs « Petites Villes de Demain » à se retrouver en Mairie. L'objectif de cette première rencontre était de faire connaissance, échanger autour du projet « Morlaàs 2030, Cœur d'un territoire en mouvement » et concerter sur l'aménagement d'une passerelle piétonne au-dessus de la Gouttère.

Sur la trentaine d'ambassadeurs inscrits, une vingtaine était présente. Parmi eux, des élus de la commune et des villages voisins tels que Saint Jammes et Sedzères, des habitants, des parents d'élèves, mais aussi des acteurs de l'immobilier, des commerçants, artisans et restaurateurs, ou encore des représentants associatifs et membres du Conseil des Jeunes. En préambule, chacun a pu exprimer les motifs de son engagement au sein du groupe : participer à une dynamique collective, contribuer aux projets, échanger des idées et créer du lien entre les habitants et usagers de l'ensemble du bassin de vie.

Ensuite, le Maire a rappelé le contexte du projet « Morlaàs 2030 », à savoir la réalisation d'une étude urbaine en 2017 complétée par une évaluation des impacts potentiels du projet de revitalisation sur la qualité de vie globale des habitants. Le diagnostic du centre-bourg a permis d'identifier cinq secteurs à enjeux : la place Sainte-Foy, la place de la Hourquie, les berges de la Gouttère, le secteur des Cordeliers et l'espace qui réunit la place de la Tour et la placette des Fors. Un plan d'actions d'aménagement a ensuite été décliné de manière cohérente sur ces différents secteurs.

Cette réunion a également permis d'approfondir les échanges qui avaient eu lieu lors de la déambulation publique organisée le long des berges de la Gouttère au mois d'octobre 2021. En effet, après être revenus sur les principales idées d'aménagement ayant émergées à l'automne, des propositions concrètes ont été présentées concernant la construction d'une passerelle dédiée aux piétons et aux cycles sur la partie sud du cours d'eau afin de relier les quartiers d'habitation au collège.

Pascal Guillemot et Elsa Mandement, professionnels au sein de l'Agence Publique de Gestion Locale, ont notamment expliqué le principe du déplacement de la Gouttère. Cette opération techniquement et financièrement faisable, permettrait d'aménager une berge entre l'eau et la rue de la Fontaine, de sécuriser les piétons débouchant de la passerelle et de renaturer le milieu d'un point de vue écologique. La dimension esthétique de l'ouvrage a également été mise au débat à travers la présentation de différents modèles de passerelles et de différents traitements du sol pour rejoindre la rue de la fontaine.

Au-delà du projet de passerelle, le sujet de la mobilité a suscité plusieurs interventions de la part des ambassadeurs. Il a notamment été question de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, de la sécurisation des piétons et des cyclistes, de l'aménagement du chemin de la ligne et du schéma de circulation de manière générale.

Une prochaine rencontre des ambassadeurs sera organisée en mars. L'ordre du jour sera communiqué aux ambassadeurs en amont. Dans cette attente, nous nous tenons à leur disposition pour répondre aux remarques, questionnements et propositions éventuelles.